



***Allocution de circonstance de Madame Cina LAWSON,
Ministre des Postes et de l'Économie Numérique***

**A l'occasion de la 5^{ème} Réunion du Conseil Africain des
Régulateurs**

Lomé, le 25 juillet 2018

Mesdames et Messieurs les Ministres, chers collègues ;
Messieurs le Président et les Vice-Présidents du
Conseil Africain des Régulateurs ;
Mesdames et Messieurs les Directeurs Généraux et
Responsables des Institutions de la République ;
Monsieur le Représentant du Directeur Exécutif de
Smart Africa ;
Mesdames et Messieurs les Présidents et Directeurs
Généraux des Autorités de Régulation des
Communications Electroniques ;
Distingués invités, en vos rangs, titres et grades, tous
protocoles respectés ;
Mesdames et Messieurs ;

Je voudrais, avant toute chose, vous souhaiter au nom
du Chef de l'Etat de la République Togolaise, SEM
Faure Essozimna GNASSINGBE, de son
Gouvernement et en mon nom personnel, la cordiale
bienvenue en terre Africaine du Togo.

Le nombre important de participants atteste non
seulement de l'engouement et de l'intérêt qu'accordent
nos pays pour la présente réunion du Conseil Africain
des Régulateurs, mais constitue, de façon irréfutable,
un gage de crédibilité et de notoriété de l'alliance Smart
Africa qui, au fil des années, a su s'imposer comme
une grande instance interafricaine. Ainsi, de 7 membres
que nous étions en 2014, l'on est passé, en 2018, à 24
Etats membres et d'autres pays se profilent encore à
l'horizon.

Distingués invités;
Mesdames et Messieurs

Le succès de l'alliance Smart Africa repose
essentiellement sur une vision traduite à travers un
certain nombre de principes ambitieux qui orientent
ses actions. Il s'agit notamment, pour ne citer que

quelques-uns, de la volonté des Chefs d'Etats et de Gouvernements de :

- mettre les TIC au cœur des programmes nationaux de développement socio-économique afin de réduire la pauvreté, créer la prospérité et accroître la productivité sur le continent ;
- améliorer l'accès aux TIC, notamment les services à large bande en s'appuyant sur les progrès accomplis par le continent en matière de connectivité, en particulier dans les zones mal desservies, afin de réaliser l'objectif d'accès de qualité et abordable pour tous les citoyens. Il s'agit, dans cadre, de faciliter l'innovation et la création de contenus et d'applications axés sur le développement et susceptibles d'offrir aux populations des avantages socio-économiques dans les domaines de l'éducation, de la santé, des affaires, de l'agriculture et dans bien d'autres secteurs clés ;

- mettre à contribution les TIC pour promouvoir le développement durable en maintenant les gains réalisés en matière de développement socio-économique tout en misant sur les TIC pour autonomiser les femmes et la jeunesse afin de promouvoir l'inclusion sociale, en particulier les personnes handicapées.

C'est en application de ces principes que l'alliance Smart Africa a, entre autres, entrepris l'implémentation du réseau africain unique « *one-network-area* » dont le processus de mise en œuvre se traduit actuellement au travers d'un certain nombre de grands chantiers. Il s'agit :

Pour la 1^{ère} fois en Afrique, de l'émergence de deux espaces régionaux marqués par la suppression de certains frais de roaming, ramenant ce service au tarif local pour les trafics à l'origine et à destination des pays membres de l'espace régional. C'est le cas :

- d'une part, du Corridor nord en Afrique de l'Est initialement composé du Rwanda, du Soudan du Sud, de l'Ouganda et du Kenya et dont les effets



commencent à se déteindre sur les pays de l'Afrique Centrale avec le leadership du Gabon et d'autres pays de la région, et ;

- d'autre part, des pays membres du Free roaming en Afrique de l'Ouest, constitué par le Burkina Faso, la Côte d'Ivoire, la Guinée, le Mali le Sénégal, le Togo et le Bénin.

Distingués invités;
Mesdames et Messieurs

L'objectif de parvenir à un marché numérique unique africain nous impose de franchir l'étape suivante dans le processus en assurant l'interconnexion entre les pays membres du Free roaming en Afrique de l'Ouest, les pays membres du corridor nord de l'Afrique de l'Est et ceux de l'Afrique Centrale afin de permettre à nos opérateurs de disposer d'un vaste marché.

Le deuxième chantier qui est conduit actuellement par le Secrétariat Exécutif, est relatif à la mise en place d'une chambre de compensation suivie des hubs régionaux afin d'assurer la sécurité des

communications électroniques dans l'espace, de soulager les charges des opérateurs et de disposer des éléments en vue de régler d'éventuels différends.

Des discussions enrichissantes sont actuellement en cours entre les pays membres eux-mêmes, et avec le Secrétariat Exécutif pour définir les meilleures modalités de mise en œuvre de ces projets.

Le Togo, comme vous vous en doutez, soutient la mise en œuvre de ces projets mais reste favorable à une démarche concertée et inclusive. En effet, il nous semble primordial qu'avant la mise en place de la chambre de compensation, que des démarches soient entreprises afin que certaines questions préalables trouvent des réponses acceptables pour toutes les parties prenantes au projet de réseau Africain unique et que des pays qui ont une expérience dans la gestion de pareils projets et infrastructures puissent mettre leurs expériences au service de ce vaste ensemble régional.



Distingués invités;
Mesdames et Messieurs

Il est indéniable que les différents défis auxquels nos Etats font aujourd'hui face ne nous laissent guère assez de temps pour réagir. Nous devons donc aller vite. Mais, sur des questions aussi sensibles, nous estimons que la meilleure attitude serait - passez-moi l'expression - de 'hâter lentement' en conciliant l'envie d'aller vite dans la mise en place du Réseau Africain Unique avec la nécessité d'avoir une approche inclusive tout en aplanissant les écarts de positions des Etats membres. En définitive, Il nous faut concilier la nécessité de répondre, de façon urgente aux besoins légitimes, et l'exigence d'une bonne visibilité sur les plans d'affaires de l'opération, les modalités de mise en œuvre ainsi que les droits et les obligations d'un éventuel prestataire.

A cet égard, je ne doute pas que ces points qui constituent des sujets de préoccupation pour le Comité de pilotage, le soient, tout autant sinon plus, pour vous régulateurs réunis au sein du Conseil Africain des Régulateurs.

Vis-à-vis des organes suprêmes de Smart Africa que sont en l'occurrence le Conseil d'Administration et le Comité de pilotage, le Conseil Africain des Régulateurs est une instance technique critique de l'alliance. En tant que tel, vous avez, en dehors de vos attributions de conseil et d'avis, pour mission de veiller à la mise en œuvre des décisions, résolutions et recommandations émises par l'Alliance. Ceci étant, la réussite de l'alliance dans ses objectifs, l'efficacité de ses actions et l'effectivité dans la mise en œuvre des politiques et décisions prises par le Conseil d'Administration ou le Comité de pilotage de l'alliance dépendent largement de votre propre engagement.

En ce sens, le Conseil Africain des Régulateurs demeure un maillon incontournable, la pierre angulaire dans le bon fonctionnement de l'alliance. De ce fait, cette stature au sein de Smart Africa implique que vos positions et analyses, vos recommandations et vos actions soient en tout temps en parfaite harmonie avec la volonté de nos Chefs d'Etat et de Gouvernement et les principes fondateurs énoncés dans le manifeste de notre Organisation.



Distingués invités;
Mesdames et Messieurs

Dans le combat que nos Etats mènent contre la fracture numérique, la pauvreté, le chômage des jeunes et le sous-développement, les régulateurs et autres acteurs des communications électroniques ont un rôle capital à jouer. C'est pourquoi, tout en contribuant à répondre efficacement aux défis qui se posent déjà à nos Etats, le régulateur se doit de s'investir dans la prospective, en assurant la veille avec clairvoyance. Cette démarche vous permettra ainsi de déceler rapidement les problèmes et de proposer des orientations idoines et des réponses anticipées.

Pour ma part, je reste persuadée, que la présente réunion sera l'occasion de vous appesantir davantage sur la mise en œuvre des chantiers actuels de l'alliance et qu'à l'issue des deux jours de travaux, vous verserez au Comité de Pilotage des orientations et pistes innovantes qui vont booster l'implémentation des projets de l'alliance Smart Africa.

C'est sur cette note résolument optimiste que je déclare ouverte, la 5^{ème} Réunion du Conseil Africain des Régulateurs des pays membre de l'Alliance Smart Africa, tout en souhaitant plein succès à vos travaux.

Je vous remercie.